

Ne laissons pas Linky entrer chez nous !

Depuis fin 2015, Enedis (ex-ERDF) impose un nouveau compteur électrique : Linky. Celui-ci transmet à distance le relevé automatique de nos consommations. Il s'agit de supprimer toute intervention humaine et de connaître notre consommation en temps réel. Voici pourquoi nous devons refuser ce mouchard communicant.

Il fait de nous les cobayes d'une technologie nocive

Linky utilise le CPL (courant porteur en ligne), qui envoie dans le circuit électrique des signaux à hautes fréquences. Nos installations non blindées ne sont pas prévues pour ces fréquences. **Le brouillard électromagnétique s'épaissit encore.** Linky transmet nos données via les fréquences de la téléphonie mobile. Des milliers d'antennes-relais sont installées à cet effet. Les compteurs d'eau et de gaz sont aussi remplacés par des appareils communicants, saturant l'atmosphère.

Les études sur la nocivité des radiofréquences sont nombreuses. En 2011, l'Organisation mondiale de la santé a classé celles-ci « cancérogènes possibles ». En août 2015, la justice a reconnu le handicap d'une personne électrosensible. On ne naît pas électrosensible, on le devient à force d'exposition aux rayonnements électromagnétiques. **En installant 35 millions de Linky, Enedis fait de nous des cobayes.**

Les premiers Linky installés ont prouvé leur **nocivité pour le matériel électrique** : électroménager et matériel professionnel grillés par le compteur. Les témoignages rapportent la même réponse d'Enedis : « *votre matériel est incompatible avec Linky, changez-le* ». Nos assureurs nous obligeront-ils à tout jeter chez nous ?

Il nous espionne à domicile

Linky transmet le détail de notre consommation électrique, c'est-à-dire de notre vie domestique. **Ce mouchard permet de tout connaître de nos habitudes**, de détecter des changements dans notre mode de vie, de savoir si nous sommes présents ou non, si nous hébergeons du monde, etc. Qui nous surveille ainsi ? **L'Etat** : la police peut obtenir des informations

sur notre vie privée par Linky. Or les libertés publiques peuvent être mises en cause par de nouvelles lois. Si un gouvernement décide de renforcer la surveillance de notre intimité, il aura à sa disposition l'outil idéal. **Vendeurs et publicitaires** : les données sont utilisées à des fins commerciales, selon notre « profil » de consommateur trahi par Linky. Enedis et les fabricants de domotique et d'objets connectés comptent nous vendre services et gadgets adaptés à nos habitudes personnelles. **Les assureurs** : espionnant nos manières d'habiter notre logement, ils nous appliqueront des tarifs différenciés si nous enfreignons leurs critères. **Les pirates informatiques** ont prévenu : malgré le cryptage, Linky et nos données n'auront pas de secret pour eux.

Il nous déshumanise

Linky supprime l'intervention des humains qui relevaient nos compteurs et supprime des milliers d'emplois. **Il nous prive une fois de plus du contact humain.** Comme partout, nous n'aurons affaire qu'à des machines et à des répondeurs (« tapez 1 »), tant pis si nous avons besoin de conseil, d'explication, d'échanges. Sans parler de la coupure d'électricité aux plus démunis, à distance et sans émotion. **On ne discute pas avec une machine.**

Nous ne voulons pas d'un monde de robots et d'automates. Que diraient les technocrates et les élus si on les remplaçait par des logiciens ?

Cette élimination des humains répond à un objectif : rationaliser chaque part de la vie. Supprimer l'imprévu, la surprise, la débrouille, tout rentabiliser au profit de quelques uns. Pour eux, nous sommes des flux et des stocks à gérer. Linky connecte notre foyer au réseau numérique qui pilote nos villes et nos vies, pour laisser la machine décider à notre place –

.../...

réguler la température, couper ou déclencher nos appareils, programmer notre unité d'habitation intelligente. **À quoi bon vivre, la machine le fait tellement mieux que nous.**

Il augmente la consommation

L'implantation de Linky coûte 7 à 8 milliards aux usagers, dont la note d'électricité augmentera, creusant encore les inégalités. Le prétexte pour l'imposer est de réduire notre consommation d'électricité. En fait, ce compteur a un effet marginal au niveau individuel, comme le montrent les tests. En revanche, il augmente la consommation globale : **collecter, stocker et analyser tant de données engloutit**

des millions de kWh, dans les *data centers* et les calculateurs.

Linky est le premier maillon de la *smart city* : la ville automatisée. Avec ses routes automatiques, ses infrastructures truffées de capteurs et de puces, l'Internet des objets pour connecter les objets, ses robots et automates, cette cité-machine fonctionne... à l'électricité. L'ex-PDG d'EDF, Henri Proglio se déclarait en 2014 « *convaincu qu'à l'horizon 2030, (...) l'ensemble du parc nucléaire actuel - y compris Flamanville - suffira à peine à couvrir la moitié des besoins* ». **Bref, nous serons toujours plus soumis aux machines, dans un environnement toujours plus dégradé.**

Nous pouvons et nous devons refuser Linky

La vague de refus ne cesse d'enfler. Des dizaines de collectifs agissent, 250 municipalités (dont Saint-Nizier-du-Moucherotte) ont délibéré contre l'implantation dans leur commune. Le maire de Meylan demande de surseoir à la pose des compteurs. De nombreux usagers refusent à titre individuel ou collectif. **La loi n'a prévu aucune sanction en cas de refus.** Le président d'Enedis, M. Monloubou, l'a dit à l'Assemblée nationale : « *nous n'avons pas vocation à forcer la porte de qui que ce soit* ».

Propriétaires ou locataires, pour refuser le compteur Linky chez vous :

- 1) Envoyez une lettre de refus en recommandé avec accusé de réception ;
- 2) Protégez votre compteur : Enedis passe outre les refus. N'ouvrez pas votre porte si le compteur est à l'intérieur, barricadez-le s'il est à l'extérieur ;
- 3) **Rejoignez l'Association de défense contre les compteurs communicants de Grenoble** : elle compte agir en justice et réunit les plaintes de ceux qui veulent faire valoir leur droit à refuser Linky et des victimes de ses effets.



Contact : ADCC – Maison des habitants Le Patio, 97 galerie de l'Arlequin - 38100 Grenoble / mail : grenoble-anti-linky@riseup.net

Informations sur <http://grenoble-anti-linky.eklablog.com>

1^{er} et 8 octobre 2016 : journées contre Linky partout en France

**À Grenoble, meeting place Félix Poulat
samedi 1^{er} octobre à 14h**

Table d'information et documentation / Conseils pour barricader votre compteur : apportez des photos de votre installation / Interventions d'habitants et élus opposés à Linky, victimes des dégâts